



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMISSION D'ACCÈS
AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Cada

Monsieur Kémissi MAKABROU
Association de défense des sinistrés du 15 juin 2010
Villa le Grand Pont 833 - D555 Route de Draguignan
83720 TRANS-EN-PROVENCE

La Secrétaire générale

Paris, le 24 février 2012

Références à rappeler :

20121067-ND - Votre demande auprès du maire de Draguignan

20121068-ND - Votre demande auprès de la DDTM du Var

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de vos demandes d'avis que vous avez présentées à la commission d'accès aux documents administratifs par lettre parvenue à son secrétariat le 22 février 2012.^(*)

L'examen de vos demandes est prévu pour la séance du 22 mars 2012. L'avis de la commission vous sera ensuite transmis par courrier dans les meilleurs délais.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Anne JOSSO

^(*) Conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978, je vous informe que vos nom, adresse et qualité sont enregistrés sur le système automatisé de gestion des affaires de la CADA. Les membres de la CADA, ses rapporteurs et collaborateurs sont seuls destinataires de ces informations. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification en vous adressant au secrétariat de la commission.